



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mercredi 12 juin 2019 à 18 h
au salon du personnel de l'école

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Personnel de l'école

Annie Desrochers, personnel de soutien
Valérie Girard, enseignante
Manon Giroux, enseignante
Lucie Mathieu, directrice
Nancy Monette, personnel du service de garde substitut
Marie-France Yelle, professionnelle

Parents :

Marie-Claude Archambault, parent
Valérie Charette, parent
Véronique Genest, parent
Simon Harrisson, parent
Mélissa Vigneault, parent

1. Ouverture de la séance

1.1 Présences et quorum

Mme Mélissa Vigneault constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée. Il est 18 h 10.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

CE 18/19-090

Mme Véronique Genest adopte l'ordre du jour tel que présenté.

2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 29/05/19

2.1 Adoption du procès-verbal du 29/05/19

CE 18/19-091

Mme Valérie Girard propose d'adopter le procès-verbal du 29/05/19 tel que présenté.

3. Mot de la présidente

Madame Mélissa Vigneault mentionne que l'année 2018-2019 a été mouvementée. Elle a apprécié ce qu'elle a pu observer. Elle a remarqué que malgré tout ce qui s'est passé, les membres du personnel sont demeurés engagés. La mobilisation, la

collaboration et l'engagement de ces derniers, furent la preuve que l'équipe était unie et surtout que les membres avaient « l'élève en tête ».

4. Suivi au procès-verbal

Mme Mélissa Vigneault demande si les lettres aux élèves de la 5^e année avaient été envoyées. Madame Lucie Mathieu lui confirme que oui et qu'à ce jour, il ne manquait que cinq réponses de parents. Un suivi téléphonique sera fait le 13 juin.

On suggère qu'un communiqué soit envoyé aux parents de 5^e année pour confirmer le programme du PAI en 2019-2020.

Mme Lucie Mathieu mentionne que les bourses obtenues par les enseignants devraient être déposées dans le poste budgétaire de fonds spéciaux. Le solde de ces derniers pourrait ainsi être transféré d'une année à l'autre.

Lucie Mathieu avise les membres que le projet de la cour d'école est retardé. Elle rappelle que la date butoir est le 30 juin. Le chargé de projet est maintenant à la retraite. Une autre personne a été nommée pour prendre le dossier en main. Elle a reconnu que la partie en terre sur la cour est nécessaire pour les jeux des plus jeunes. Elle demandera au chargé de projet de voir ce qu'il pourrait faire pour l'aménager.

Les membres du conseil rappellent qu'une marge de 3000\$ a été préapprouvée pour l'achèvement du projet.

Madame Mathieu informe le conseil que le comité environnement est composé de Mme Sophie Carrière, de Mme Annie Brault, de Mme Marie-Claude Godon et de quelques élèves. Elle nous avise que les membres ont vérifié auprès du fournisseur des ustensiles et elle confirme que ceux-ci sont recyclables.

Elle nous avise que le lave-vaisselle sera payé avec une subvention obtenue du gouvernement.

Elle nous informe que des articles en anglais ont été publiés sur le site web de l'école. La CSSMÎ tente de trouver la source et de résoudre ce problème.

5. Questions du public

Madame Paméla Dann, mère de deux élèves de l'école, demande si elle peut avoir plus d'informations concernant la classe multi.

Lucie Mathieu l'avise qu'il n'y aura pas de rencontre avec les parents des élèves sélectionnés avant la fin de l'année. Elle lui confirme que Mme Alexandra Charron sera l'enseignante de ce groupe l'an prochain. Elle mentionne que des lettres de confirmation seront envoyées aux parents de ce groupe.

6. Reddition de compte du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

CE 18/19-092

Mme Lucie Mathieu avise les membres qu'il n'y a pas de changement par rapport à celui de 2017-2018. Le plan en place fonctionne bien.

Madame Mélissa Vigneault demande s'il y avait quelque chose à améliorer. La directrice lui répond que non. Tout semble fonctionner. L'équipe de soutien en discute régulièrement lors des réunions mensuelles.

M. Simon Harrisson propose d'approuver la reddition telle que présentée.

7. Reddition de compte annuelle du conseil d'établissement **CE 18/19-093**

Madame Mélissa Vigneault présente la reddition de compte. Elle mentionne que les dollars reçus sont bien dépensés. Le barème des années précédentes demeure. Le seul ajout est le projet éducatif.

Mme Valérie Charette propose d'approuver la reddition de compte telle que présentée.

8. Encadrement des frais exigés aux parents 2019-2020 **CE 18/19-094**

Mme Lucie Mathieu présente le document des frais exigés aux parents. Elle indique qu'il y a des différences avec l'an passé. Il n'y a plus de frais pour les arts plastiques par suite des recommandations du Ministère et que des sorties éducatives pourraient être chargées aux parents.

Pour les sorties du groupe de 6^e année en volet sportif, le principe de la gratuité scolaire est préconisé. Cependant, il pourrait s'y ajouter des frais en cours d'année. Le programme sera encadré par des balises. Un bottin d'entreprises approuvées est disponible.

Les frais chargés aux parents sont sous les montants maximums établis pour tous les degrés.

Mme Marie-France Yelle propose d'approuver les frais tels que présentés.

9. Approbation de la liste des effets scolaires 2019-2020 **CE18/19-095**

Mme Lucie Mathieu explique que nous devons uniformiser les termes ou les libellés sur la liste des effets scolaires. Elle donne des exemples concrets du travail à accomplir pour y arriver. La liste de 2020-2021 devrait s'y conformer. Mme Valérie Charette suggère de demander à un parent bénévole de s'y consacrer.

Madame Lucie Mathieu mentionne que les montants des frais doivent être le plus près possible du coût réel. Si le coût des photocopies est de 0,03\$, le montant chargé doit être divisible par 3.

M. Simon Harrisson suggère d'approuver le tout tel que présenté.

10. Levée de fonds: licence pour le crédit-voyage et bouteilles d'eau CE18/19-096

Mme Lucie Mathieu demande si les membres sont en accord pour refaire la levée de fonds du crédit-voyage. Ces derniers acceptent.

Le tirage d'un crédit-voyage de 5000\$ aurait lieu lors de la rencontre du conseil d'établissement du 22 janvier 2020. La vente de billets devrait idéalement s'effectuer durant la période des fêtes 2019. Le conseil s'entend sur le fait qu'il devrait y avoir un incitatif pour mousser les ventes.

La demande de licence devrait être faite le plus tôt possible auprès de la RACJ.

Madame Lucie Mathieu présente un échantillon de bouteille d'eau recyclable aux membres du conseil. Le comité environnement aimerait vendre ces bouteilles comme levée de fonds. Le coût est de 3,90\$ chacune. Un membre remarque que la bouteille ne va pas au lave-vaisselle.

Mme Valérie Charette suggère que la bouteille choisie ait un endroit pour indiquer le nom de la personne à qui elle appartient, qu'elle soit disponible en plusieurs couleurs et qu'elle puisse être mise au lave-vaisselle. Tous s'entendent pour ne pas aller de l'avant avec ce projet.

Mme Valérie Girard aimerait que le comité s'informe du prix pour remplacer les abreuvoirs de l'école par de nouveaux modèles adaptés pour accueillir les bouteilles réutilisables.

Madame Mélissa Vigneault présente une vidéo de remerciements aux membres du conseil d'établissement. Le message provient de deux élèves du groupe 302 qui avait réalisé un projet pour amasser des fonds pour Leucan. Des profits de 40,25\$ ont été recueillis et seront remis à l'organisme.

Mme Nancy Monette suggère d'approuver la demande pour le crédit-voyage telle que discutée.

11. Fonds spéciaux 2018-2019: activité récompense 21 juin et achats pour la cafétéria CE18/19-097

Mme Lucie Mathieu demande aux membres s'ils sont en accord pour utiliser 150\$ des fonds spéciaux pour l'achat de surprises pour la kermesse qui aura lieu le 21 juin prochain.

Elle avise qu'il y aura un dîner hot-dog également lors de cette journée. La famille Iasenza assurera les frais si les dons des parents sont insuffisants pour couvrir les dépenses.

Les enseignants de 6^e année demande un budget de 150\$ pour couvrir les dépenses à venir pour la fête des finissants qui aura lieu le 20 juin.

Mme Mélissa Vigneault se questionne sur le point apporté lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement. Elle avait suggéré d'utiliser les fonds spéciaux pour payer de la vaisselle réutilisable. Après réflexion, elle se demande si les fonds ne devraient pas être gardés pour une utilisation autre que le but fixé au départ, qui était l'achat du jeu LÜ. Elle rappelle que les fonds spéciaux doivent être disponibles pour la réalisation de projets qui sont reliés à tous les élèves.

Mme Valérie Charette mentionne que nous sommes loin d'avoir atteint l'objectif (33 000\$) et elle suggère de garder l'argent. Elle a communiqué avec plusieurs écoles qui utilisent ce jeu. Ces gens trouvent cela très dispendieux et sont déçus du logiciel.

Mme Mélissa Vigneault suggère qu'un représentant de la compagnie LÜ vienne présenter le produit. Les questions en lien avec les coûts réels pourraient lui être posées. Un suivi devrait être fait au mois de septembre.

Mme Véronique Genest suggère d'approuver le tout tel que présenté.

12. Sorties éducatives + cross-country automne 2019

CE 18/19-098

Mme Lucie Mathieu demande la permission de payer les frais pour le cross-country qui aura lieu à l'automne 2019. Les réservations de places doivent se faire avant la première rencontre du conseil en octobre 2019.

Les enseignantes de 6^e année aimeraient organiser une sortie avec leurs élèves. Elles désirent demander un montant de 10\$ aux parents pour les frais de dîner au restaurant Subway et McDonald situé sur le boulevard des Châteaux. Par la suite, elles iraient à la Paysanne. Cette demande est refusée par les membres. On suggère d'aller au parc de Fontainebleau et que les enfants apportent leur repas.

Mme Valérie Charette suggère d'approuver la demande pour le cross-country telle que présentée.

13. Nouvelles de l'école

13.1 Nouvelles de la direction

Mme Lucie Mathieu nous avise que les affectations des enseignants seront complétées au courant du mois d'août. Il manque deux enseignants en 6^e année. Un pour le groupe sport et un autre pour la partie académique.

13.2 Nouvelles des professionnels

Mme Marie-France Yelle mentionne qu'elle ne sera pas de retour l'an prochain. Mme Catherine Cummings reviendra à son poste à raison de 3 jours par semaine. Mme Stéphanie Paquin quittera également ses fonctions. Mme Véronique Labrecque la remplacera. Il n'y a pas de changement au niveau du psychologue.

13.3 Nouvelles des enseignants

Mme Valérie Girard nous informe que l'équipe de basketball a remporté une médaille lors du tournoi au Collège Lionel Groulx.

La journée collation sans déchet devrait avoir lieu le 20 juin. Les détails suivront.

13.4 Nouvelles du service de garde

Mme Nancy Monette nous avise qu'il y a plus de 245 inscriptions jusqu'à maintenant au service de garde pour 2019-2020.

La planification des journées pédagogiques pour l'an prochain progresse.

13.5 Nouvelles du comité de parents

Mme Marie-Claude Archambault mentionne que les bourses qu'offre le CN aident vraiment les familles dans le besoin. Elle rapporte que l'ajout du 20 minutes de récréation dans les écoles coûtera environ 3,5 millions en dépense de transport. Elle dressera la liste des collectes de fonds suggérées lors des réunions du comité de parents.

13.6 Nouvelles de l'OPP

Mme Valérie Charette mentionne que les parents de l'OPP sont encore bien occupés. Il y a encore au programme la journée d'accueil du préscolaire où les parents vendront les ustensiles réutilisables au logo de l'école et les vêtements des Aigles. Il y a également le recouvrement de livres à la bibliothèque qui se poursuit.

L'OPP participera évidemment à l'organisation de la fête de fin d'année.

Mme Marie-Claude Archambault demande si la bibliothèque peut être nettoyée de fond en comble.

Madame Mathieu l'avise que les ouvriers qui travaillent au ménage d'été n'ont pas le temps d'inclure cette tâche à leurs horaires. On ne peut pas imposer aux parents bénévoles de la bibliothèque de s'acquitter de cette tâche.

Madame Archambault se propose de venir en début d'année scolaire pour le faire. Il y aurait peut-être d'autres personnes intéressées.

14. Varia

Aucun

Clôture de la séance.
Il est 19 h 50.